



S'INSTALLER PAYSAN

CHIFFRER SON PROJET - 4 JOURS

OBJECTIFS:

Structurer son projet et appréhender sa rentabilité.
Réaliser un prévisionnel.
Être en mesure de le présenter et de le défendre.

AU PROGRAMME:

- Comprendre l'approche globale, définir son projet de manière systémique. Etablir un plan de financement: les besoins et les ressources
- Apprendre à réaliser un compte de résultat prévisionnel: les charges liées à la production, les recettes et le chiffre d'affaires.
- Apprendre à réaliser un calendrier de trésorerie mensuel: quand sont les principales dépenses dans l'année? Quand sont encaissées les recettes? Comment anticiper pour faire face aux aléas?
- Identifier les sources de financement et échanger avec des structures de financement (banque, France Active...)

Intervenants:

Elise COLBERT: France Active
Gregory PEYREGNE: Banque Populaire
Cécile ALBIERO: AFOCG65
Erwin DARAGNES, animateur ADEAR 65



22 et 29 avril 2024
6 et 13 mai 2024



Benqué (Salle des fêtes)



9h00-12h30
13h30-17h



Prévoir un pique-nique



Chef.fe d'exploitation
Cotisant.e solidaire
Porteur.euse de projet



100€ pour les non
adhérents à Vivéa
(possibilité de payer en
plusieurs fois)



Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETIN D'INSCRIPTION

S' INSTALLER PAYSAN : CHIFFRER SON PROJET

DATE : 22 et 29 avril, 6 et 13 mai 2024

NOM :

PRÉNOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CP :

COMMUNE :

TÉL:

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA):

PRÉCISION SUR VOTRE STATUT :

- Cotisant solidaire Chef d'exploitation
- Porteur de projet
- Autre, précisez:

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :
Quelles sont les pratiques et expériences que vous souhaitez acquérir?

.....
.....

J'autorise l'ADEAR 65 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage

J'ai pris connaissance des conditions Générales.

Fait à:

Le:

Signature :

INSCRIPTION :

Veillez retourner le bulletin d'inscription à l'adresse suivante:



ADEAR65
21 rue des Thermes
65200 Bagnères de Bigorre

Pour plus de renseignements:
confadear65@orange.fr
05 62 95 30 29



ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité: 736500712655

COÛT ET PRISE EN CHARGE : Le coût de la formation est de 100€ pour les 4 jours. L'adhésion à l'association sera demandée le jour de la formation (30€/an). Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point accueil installation.
- Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiquées aux participants au moins 5 jours avant le démarrage de la formation
- En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.
- Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant
- En cas d'annulation de la part du stagiaire moins de 48h avant le début de la formation, hors cas de force majeure, l'ADEAR ne demandant pas de chèque de caution, il sera considéré comme non prioritaire sur de prochaines formations.

Crédit d'impôt : si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

Une attestation de participation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : Fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale

Ne pas jeter sur la voie publique